

Une exposition virtuelle sur le projet de recherche «Résolution-Métis»

Jeanne Garcia, stagiaire Master 2 Valorisation numérique du patrimoine : Archives et Images à l'université de Toulouse II Jean-Jaurès

Projet « Résolution-Métis »

Suite à un long combat mené par les Métis·se·s, la Chambre des représentants a adopté à l'unanimité une « Résolution relative à la ségrégation subie par les métis issus de la colonisation belge », le 29 mars 2018. Un vaste projet de recherche en deux volets est alors initié, dont la supervision est confiée aux Archives de l'État. Il s'agit à la fois de faire toute la lumière sur ce pan de l'histoire et de contribuer à garantir un meilleur accès, pour les Métis·se·s et leurs descendants, aux archives qui les concernent.

Un portail ouvert sur la recherche

En 2021, une exposition virtuelle consacrée au projet de recherche est créée. Elle sera accessible début octobre via le site du projet : www.metis.arch.be.

Elle a pour but de :

- Contextualiser et rendre accessible au grand public le travail issu du projet de recherche « Résolution-Métis ».
- Valoriser les fonds archivistiques.
- Rendre hommage à l'action menée par les Métis·se·s.

Elle marque la transition avec la deuxième phase du projet d'étude historique qui débutera en 2022.

Des sources diverses

Les documents sélectionnés, issus d'une multitude de sources privées et publiques, s'étendent de la fin du XIXe siècle jusqu'à aujourd'hui. Ce sont des photographies anciennes, des documents établis par des acteurs, administratifs ou religieux, en Belgique et en Afrique mais aussi des témoignages écrits d'enfants métis, de leurs mères,... Souvent incomplets, difficiles d'accès, ils révèlent « l'effacement » des identités, et doivent une fois analysés, être mis en lien entre eux.



Colonie Scolaire Moanda, 1925, HP.1954.56.1-74, collection MRAC, Tervuren



Billet d'avion Sabena d'une enfant métisse déplacée vers la Belgique en 1961, AGR2, APPM, dossier individuel

« Je croyais que j'étais en Europe, ce n'était vrai »

Lettre d'une jeune métisse, 1959, Nyanza, VCA, dossier individuel



Procès-verbal administratif rédigé par la commission de tutelle de Kigali, 1957, AGR2, RWABU, dossier individuel



Lettre envoyée par une mère pour son enfant, 1981, APPM, dossier individuel



« Ménagère et enfant métis » (titre original), env. 1905, AP.0.0.27185, collection MRAC Tervuren ; photo C. Vandekelder

De l'errance à la reconnaissance

Les 5 thèmes choisis rendent compte des préjudices subis par les Métis·se·s et contribuent à leur reconnaissance collective ou individuelle.

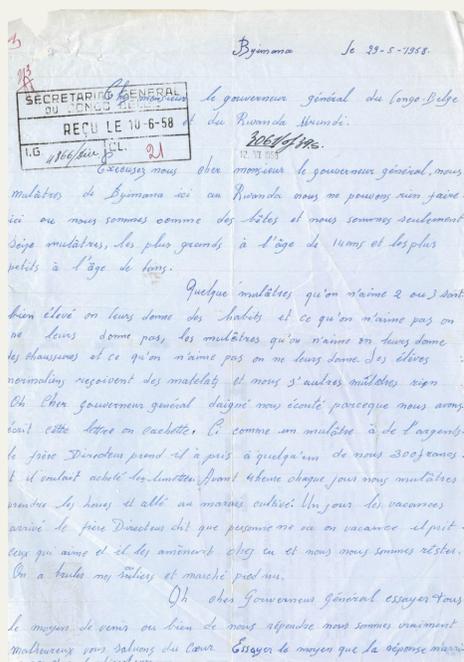
- Origines - Durant la période coloniale, de nombreux hommes belges ont entretenu des relations avec des femmes africaines que l'on appelait « ménagères », donnant naissance à des enfants métis qui embarrassent rapidement le système colonial.
- Déplacements - Les enfants métis sont déplacés vers des institutions religieuses, à l'intérieur du continent africain, puis hors d'Afrique, principalement vers la Belgique.
- Identités en errance - Placés dans des institutions, séparés de la population africaine, les Métis·se·s se trouvent exclus "entre deux mondes".
- Reconnaissances - Les documents exposés témoignent du long combat mené par les Métis·se·s victimes de pratiques ségrégationnistes.
- Arts mémoriels - Nora Fluckiger Al Zemmouri, artiste plasticienne, réinvoque par le dessin avec sensibilité, l'histoire longtemps passée sous silence des Métis·se·s.

Partager les archives

Les enjeux des actions liées à la « Résolution-Métis » sont multiples, à la fois politiques et sociétaux, de mémoire, de restitution, de reconnaissance et de réparation. Ainsi cette exposition :

- Interroge le rôle des archives sur la mémoire et les identités dans un contexte post-colonial

- Encourage un meilleur accès à ces archives et une mise en commun des connaissances
- Les archives permettent ici d'œuvrer à la reconnaissance d'un groupe de population dans le passé et le présent, à la restauration de son identité.



Lettre écrite par des enfants métis de l'Institut de Byimana, Rwanda-Urundi, 1958, SPF-Affaires étrangères.